Commune d'Autigny

Autigny, novembre 2026

CONVOCATION

La convocation et l'ordre du jour sont publiés dans le présent journal d'information communal distribué à tous les ménages, ainsi que dans la Feuille officielle et au pilier public. **Aucun envoi séparé ne sera effectué**, cette procédure respectant le mode de convocation retenu pour la législature 2026–2031.

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune d'Autigny sont convoqués en **assemblée communale ordinaire**, le

lundi 23 novembre 2026 à 19h30

à la halle polyvalente d'Autigny

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 15 juin 2026
2. Présentation de la planification financière 2027-2031
3. Présentation générale du budget
4. Budget 2027
 - 4.1 Budget de résultats
 - 4.2 Budget des investissements
 - a) Mise aux normes de sécurité – halle polyvalente
 - b) Mise aux normes - passages à piétons
 - c) Mise en séparatif - Etape 3 - Secteur Chemin des Vergers / Rte des Champs Montants
 - 4.3 Préavis de la commission financière
 Vote du budget global
5. Programme de législature 2026-2031 - information
6. Informations
7. Divers

Le Conseil communal

Le procès-verbal de la séance du 15 juin 2026 ne sera pas lu. Le procès-verbal ainsi que les autres documents relatifs aux objets à traiter durant la séance, sont disponibles sur le site internet, www.autigny.ch ou durant les heures d'ouverture, à l'administration communale.

Les éventuelles questions et remarques sont à remettre à l'administration communale jusqu'au mercredi 18 novembre 2026 à 11.00 heures (commune@autigny.ch).